



## COMPTE-RENDU DU CT DU 03/07/2015

*Assistaient à ce CTL pour FO-DGFIP 79 : Thierry BARBIER ; Olivier GARNIER*

### **PREAMBULE**

Lecture d'une déclaration liminaire commune dénonçant le manque de dialogue social, de communication, d'information, même, concernant la décision de fermer deux trésoreries au 1er janvier prochain.

En réponse, le DDFiP explique qu'il reste attaché au dialogue social, par le biais, entre autres, des rencontres informelles auxquelles il "invite" les OS, et que, justement, il souhaitait évoquer le sujet avec elles lors de la rencontre avortée qu'il avait programmée le 18 juin, lançant ses "invitations" le 16 en fin d'après-midi, avec une réponse impérative pour le 17! Les OS avaient décliné cette invitation en raison des délais particulièrement contraints, et du manque de considération pour les emplois du temps respectifs de leurs représentants : nous n'avons pas tous qu'un étage à descendre pour arriver à la salle de réunion, et nous avons, aussi, un métier, avec des engagements y compris vis à vis de l'extérieur!

### **1 – SUPPRESSION DES TRESORERIES DE CERIZAY ET MONCOUTANT AU 1er JANVIER 2016**

Est-il besoin de répéter ici les arguments "contre" développés depuis des années maintenant, et les réponses désormais "classiques" de l'Administration? Devant l'opposition sur le fonds et la forme du sujet, et les doutes (pour le moins) sur les résultats de la méthode, le DDFiP ressort donc une fois de plus la nécessaire "adaptation" du réseau (soit on laisse perdurer le système et il va s'écrouler tout seul, soit on s'adapte et on survit, avec des équipes moins nombreuses mais plus fortes, plus professionnelles), le chef du Pôle GP ajoutant sa pierre à l'édifice (ou lançant une énième pierre au réseau lapidé?) en rapportant le témoignage officieux (bien sûr!) et très positif (forcément, sinon il n'aurait pas été évoqué ici!) du maire d'une commune qui a perdu sa trésorerie en début d'année...

Mais ces fermetures ne sont pas un effet d'aubaine! D'abord, nous le savons tous, le processus est long (il faut obtenir l'accord des maires concernés, du préfet, de la DG etc...) ; ensuite, elles sont liées aux "retours" extérieurs sur leur fonctionnement et la qualité du service rendu (les agents concernés apprécieront la reconnaissance de leur travail!), et - bien sûr! - à la problématique du manque d'effectifs, donc aux CVT des agents (revoilà, enfin, le bien-être des agents... Il y avait longtemps!). Enfin, le DDFiP admet que cela permettra aussi des économies substantielles, tout en affirmant que la suppression de ces trésoreries confortera la CA2B... !

Quid de la trésorerie de Mauleon, dans ce cas? Eh bien, dans la mesure où elle est située dans un bassin de population important, et en croissance (proximité de Cholet etc...) , mais aussi où la DGFIP a l'obligation de conserver un "point de contact" au plus à 30 km des populations les plus éloignées, elle est sauvée, pour le moment! Jusqu'à la suppression de cette obligation! Et jusqu'à ce que la trésorerie de Bressuire puisse absorber les budgets de Mauléon... Ce qui arrivera bientôt, puisque des communes préparent leur fusion, donc la fusion de leurs budgets!

Et que les autres trésoreries ne se croient pas à l'abri! Le "crible" de "l'adaptation du réseau" passera bientôt sur elles aussi : dans les deux ans, toutes les trésoreries du département seront examinées...

La délégation FO-DGFIP 79 a donc décidé de ne pas prendre part au vote, afin de ne pas valider ce processus engagé de longue date, qui a conduit l'Administration à discuter avec tout le monde de son projet, tout le monde sauf les agents, sauf leurs représentants, de laisser ce succédané de dialogue social au niveau où l'Administration le met, c'est à dire un monologue, et de laisser à l'Administration la responsabilité de ses choix et de ses actes, "dommageables à court terme, [mais] bénéfiques à moyen et long terme" (dixit).

## 2 – ADAPTATION A LA REFORME DE LA GOUVERNANCE HOSPITALIERE AU 1er JANVIER 2016

Dans ce cadre, la trésorerie Niort-CH sera renforcée des charges de Melle et Saint-Maixent, mais seul un emploi (venant de Saint-Maixent) sera transféré, et une trésorerie spécialisée sera créée à Parthenay par la scission de l'actuelle trésorerie de Parthenay-Ménigoute (il faut toutefois noter que le DDFiP, prudent, a précisé que la visibilité sur la localisation du plateau administratif du CH Nord Deux-Sèvres était limitée à 5 ans maximum!).

Cette professionnalisation permettra la mise à niveau pour le projet FIDES.

En revanche, concernant la trésorerie hospitalière Nord Deux-Sèvres, les problématiques RH, si elles ont été abordées avec les agents, n'ont pas été menées à leur terme, de façon satisfaisante en tous cas! Ainsi, tous les agents n'ont pas été reçus d'office (certains étaient volontaires, d'autres ont été désignés) ; ainsi encore, l'Administration s'est privée de la souplesse au niveau des effectifs (1 A+, 1 A, 6 agents B ou C) en imposant 4 B et 2 C (ce qui risque de faire perdre leur poste aux plus "jeunes" agents de la trésorerie, qui seront affectés d'office, en tant qu'ALD "résidence"), le contentieux du CH n'a pas été pris en compte dans les charges structurantes...

En réponse, le DDFiP estime que c'est déjà bien d'avoir consulté les agents, et pensait que tous les agents travaillant en secteur hospitalier souhaiteraient suivre la mission ; il précise aussi qu'un seul budget est concerné, et que la mission "caisse" restera à la trésorerie de Parthenay-Ménigoute. Le chef du pôle GP ajoute que l'encadrement a été renforcé à dessein pour tenir compte du contentieux d'une part, et pour porter les futurs grands projets du CH. Il ajoute enfin que des tâches matérielles seront externalisées (cf courrier égréné).

Lors du vote, eu égard aux incertitudes pour les agents et au flou qui entoure encore la constitution des deux trésoreries, la délégation FO-DGFIP s'est abstenue (abstention unanime des OS)

## 3 – INFORMATIONS DIVERSES

Le DDFiP annonce la promotion et le départ de la chef du pôle pilotage et ressources sans doute début septembre, qui sera remplacée sur son poste par l'actuel chef du pôle GP ; son poste à lui sera pourvu par l'AFiPA arrivante.

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/079/>

